
L'universitarisation des STAPS au tournant des années 1990 : Enjeux et perspectives

Jean Saint-Martin*^{†1} and Tony Froissart*¹

¹Performance, Santé, Métrologie, Société - EA 7507 – Université de Reims Champagne-Ardenne – France

Résumé

S'il existe quelques travaux historiques retraçant l'évolution en France des sciences du sport, de nombreuses zones d'ombre demeurent quant aux enjeux de l'institutionnalisation scientifique et universitaire des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) au tournant des années 1990. Alors que les STAPS sont créées grâce à l'article 6 de la loi Mazeaud du 29 octobre 1975, les sciences du sport subissent des influences variées qui façonnent leur caractère pluridisciplinaire tout en enrichissant les formations et les recherches menées au sein de la 74e section du Conseil National des Universités. L'ambition de cette communication vise à expliquer en quoi par exemple la disparition du concours d'entrée en 1ère année de DEUG STAPS bouleverse les certitudes et participe de l'avènement non sans difficultés des filières et/ou mentions de formation. Face à l'évolution quantitative importante des effectifs des étudiants et à partir de sources écrites et orales inédites, il s'agit aussi de comprendre d'une part l'évolution des connaissances scientifiques des sciences du sport et, d'autre part, de questionner le degré d'employabilité des différentes formations dispensées.

Mots-Clés: Sciences du sport, universitarisation, professionnalisation des enseignants d'EPS

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: j.saint-martin@orange.fr